

Jeunes entrepreneurs : quatre projets primés

L'association **Entreprendre Total Enim** a pour but de faire éclore les projets industriels de Lorrains de moins de 29 ans. Elle a récompensé les gagnants du concours de jeunes entrepreneurs.



L'association **Entreprendre Total Enim** a récompensé les gagnants du concours jeunes entrepreneurs, au siège du groupe Malakoff à Metz.

Instaurée en Lorraine par le groupe pétrolier Total et placée sous l'égide de l'**Enim**, l'association **Entreprendre Total Enim** a pour objectif d'aider des Lorrains de moins de 29 ans à approfondir et si possible faire aboutir leur projet de création d'entreprise. Elle a récompensé ainsi, au siège du groupe Malakoff à Metz, les gagnants du concours jeunes entrepreneurs. Le premier prix de 1 500 €, accordé par Total, a été remis à Gwen Fouchet et Rémy Absalon, pour leur société Irwego, un jeu de mot en référence à l'expression anglophone « Here we go ». « *On a déjà démarré notre entreprise mais c'est un vrai coup de pouce que de gagner le premier prix* », résume Gwen. En alliant passion et profession, les deux hommes se sont spécialisés dans le voyage sport et détente.

Un second prix d'une valeur de 1 000 €, attribué par le prix Malakoff, a été décerné à Philippe Verries pour son projet « *Studio Live Record* » qui concerne l'enregistrement et la sonorisation. Implantée à Nancy, l'entreprise lorraine espère rapidement percer au niveau national. Le troisième prix de 800 €, décerné par l'**Enim** à Céline Lhuillier et Yacine Chouieb, a récompensé leur projet « *sacroche* ». Une pertinente innovation pour les dames, qui permet d'accrocher leur sac à main, ou tout autre sac, sous la table, afin d'éviter de le salir en le laissant à terre. « *C'est très design et personnalisable* » explique Yacine.

La quatrième participante au concours a également été récompensée par un prix spécialement créé à son intention. Le prix d'encouragement est ainsi revenu à Aurélie Scaturro, qui repart également avec 800 €, pour son entreprise « *Lili Style* », consacrée à la confection de vêtements. L'ensemble du jury, a tenu à féliciter ce « *bon cru 2008* » tout en soulignant la difficulté qu'ils ont éprouvé à départager les quatre projets. Avec pour dernier mot d'ordre, « *Osez innover !* »